



**AVIS DE RECRUTEMENTS EXTERNES SANS CONCOURS  
D'ADJOINTS TECHNIQUES  
DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

En application de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation auront lieu, au titre de l'année 2017, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Conformément à l'arrêté du 21 mars 2017, le nombre total de postes à pourvoir au niveau national est de 235.

**Au titre de l'Université de Montpellier**, le nombre de postes à pourvoir est fixé à 6.

Etablissement : <b>Université de Montpellier</b>		
<b>BAP</b>	<b>EMPLOI-TYPE</b>	<b>Nombres de postes</b>
A	Préparateur-trice en anatomie	1
B	Préparateur-trice en chimie et sciences physiques	2
G	Opérateur-trice logistique	1
J	Adjoint-e en gestion administrative	2

Les candidats doivent établir **un dossier** de candidature **par emploi-type** comportant :

- une **lettre de candidature**
- un **curriculum vitae détaillé** indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site de l'Université de Montpellier.

**La date d'ouverture** de la campagne de recrutement est fixée au **6 avril 2017**  
et la date **limite d'envoi des dossiers de candidature** au **5 mai 2017** (*le cachet de la poste faisant foi*)

Attention : tout dossier déposé en mains propre, renvoyé en courrier interne, adressé par courriel ou par toute autre voie électronique sera refusé.

Les dossiers de candidature doivent être adressés uniquement par voie postale et en recommandé simple à :

**Université de Montpellier**  
**DRH -Service recrutement, formation et accompagnement – CC 441**  
**163 rue Auguste Broussonnet**  
**34090 Montpellier**

**NB** : *seul un envoi en recommandé permet d'attester du respect de la date limite d'inscription en cas de contestation*

Les candidats doivent remplir autant de dossiers de candidature que d'emplois type.

Le Président de l'Université de Montpellier arrête la création des commissions de sélection chargées d'examiner les candidatures. Chaque commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

Les commissions de sélection examinent les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, chaque commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

**Les auditions des candidats se dérouleront au dernier trimestre 2017.**